

## Adapter ses compétences aux enjeux de la transition énergétique : la filière gazière s'engage

La filière gazière s'engage avec l'appui de l'Etat dans le développement de ses compétences professionnelles pour faire face aux changements qu'entraîne la transition énergétique. Elle prépare dès aujourd'hui les compétences de demain pour verdir et décarboner le gaz dans les territoires ; elle place l'innovation au cœur de ces transformations pour façonner les nouveaux métiers nécessaires et anticiper des solutions énergétiques adaptées aux changements climatiques.

Le ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion, a traduit son soutien à cette démarche en signant un accord avec la filière pour accompagner l'évolution des emplois et des compétences de la filière gazière, de la chaleur et des solutions énergétiques. Cet accord cadre d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) traduit la confiance de l'Etat dans la capacité de l'industrie gazière à s'adapter et à attirer des nombreux talents.

Au-delà du soutien des pouvoirs publics, cette démarche collective et multi-acteurs fédère de nombreuses organisations professionnelles et syndicales ainsi que des entreprises des domaines publics et privés. Forts de cette mobilisation, menée dans les territoires, les acteurs de la filière gaz, de la chaleur et des solutions énergétiques se donnent deux ans pour établir un diagnostic, engager l'adaptation des métiers et fournir les compétences nécessaires aux évolutions technologiques et réglementaires.

*" Notre objectif final : identifier et renforcer les compétences gazières dans les territoires, avec le soutien de l'Etat, pour les adapter aux enjeux de demain pour un système énergétique neutre en carbone, sûr et compétitif pour nos concitoyens. " Philippe Lesoil, Directeur du projet EDEC.*

### **Contacts presse :**

Clotilde de Angelis – clotilde@monet-rp.com – 06 14 81 84 86  
Laurence Confort – laurence.confort@afgaz.fr – 06 60 91 95 30

### **À propos de l'ensemble des acteurs de cette démarche**

Cette démarche multi-acteurs, est aujourd'hui portée par :

Les organisations professionnelles d'employeurs : les employeurs de la branche des Industries Electriques et Gazières et la Fédération des services énergie Environnement (FEDENE),

Les organisations syndicales de salariés représentatives des industries électriques et gazières : les fédérations CFE-CGC Énergie, Chimie Energie CFDT, CGT Mines Energie, FO Energie et Mines,

Les organisations syndicales de salariés représentatives de la branche des équipements thermiques et de génie climatique : la Fédération Nationale des salariés de la Construction et du bois CFDT ; le syndicat national du chauffage et de l'habitat affilié à la Fédération ENERMINE CFE-CGC ; la Fédération Nationale des salariés de la construction et du bois et de l'ameublement CGT, la fédération générale FO Construction, la fédération UNSA industrie et construction,

Les associations et syndicats professionnels de la filière des Gaz, de la chaleur et des solutions énergétiques associées : l'Association Française du Gaz, le Syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique (SYNASAV), l'Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie, France Hydrogène, France Biométhane, France Gaz Liquides,

**À propos de l'Association Française du Gaz :**

Fondée en 1874, l'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, FGL, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 31 membres associés et un peu plus de 400 membres sociétaires. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, au développement des Énergies renouvelables, à la décarbonation de l'économie, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité. L'AFG pilote cette démarche EDEC.